

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 5 mars 2018 à 20 heures à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Sont également présents: Monsieur Richard Rémillard, inspecteur municipal et madame Claudette Aubé, dir. générale.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 20 heures, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte. Monsieur le maire précise à l'assistance les procédures qui s'appliquent à une séance du conseil municipal : les citoyens assistent à une séance et ils peuvent poser des questions ou observations lors des périodes de questions qui seront intégrées en début et en fin de réunion.

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-03-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1.-Ouverture de la séance
2. Période de questions sur le fonctionnement
3. Approbation de l'ordre du jour
- 4.-Lecture et adoption des résolutions de la séance du 5 février 2018
5. Lecture et approbation des comptes
6. Correspondance
7. Administratif
 - a) Adoption du règlement sur l'éthique et la déontologie des élus
 - b) Confirmation de la formation sur l'éthique et la déontologie par les nouveaux élus
 - c) Information de la reprise des travaux de la Fabrique
 - d) Procédures de vente pour taxes impayées
8. Incendie
 - a) Adoption du rapport annuel
 - b) Suivi du rapport d'analyse de la MRC
9. Voirie
 - a) Information des travaux de remplacement du pont enjambant la Rivière du Moulin
 - b) Reddition de comptes pour le programme d'aide au réseau routier local
 - c) Adjudication du mandat des travaux de réfection du 3^{ème} rang
 - d) Travaux de réfection du 5^{ème} Rang et de la Route Sirois (Demande d'aide financière, devis pour plans et surveillance, règlement d'emprunt)
10. Eau
 - a)
11. Eaux usées
 - a) Suivi de la requête de Sylvie Lavoie (expropriation)
 - b) Demande de réception définitive
 - c) Paiement de frais taxés de la Cour
 - d) Suivi de la demande de réunion des 3 dossiers judiciaires et des interrogatoires des représentants du Ministère
12. Loisirs
 - a) Activités de la semaine de relâche
 - b) Camping au camelot durant les Fêtes du 150^{ème}
 - c) Proposition de reprise d'adhésion au Service des Loisirs du Parc des Appalaches
13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
 - a) Suivi de l'acte d'acquisition du terrain du Parc et piquetage
 - b) Acceptation de la demande PIQM MADA
 - c) Suivi du financement

14. Résolutions diverses

- a) Demande d'allocation à la naissance présentée par Audrey Chabot et Pascal Tanguay
- b) Demande d'allocation à la naissance présentée par Joanie Gariépy
- c) Souper-Bénéfice de l'Entraide Pascal-Taché
- d) Suivi du dossier de réfection de la propriété du 312 4ème Avenue
- e) Demande d'utilisation du Camelot et de son terrain pour activités équestres
- f) Demande de couverture du Comité du 150e pour la parade
- g) Factures pour honoraires professionnels de Tremblay Bois Mignault Lemay
- h) Plan triennal de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
- i) Demande d'utilisation du sous-sol pour activités le 8 mars (ABC des Hauts Plateaux)
- j) Appui à la desserte du gaz naturel
- k) Demande de dérogation mineure pour le 349, 4ème avenue
- l) Demande de dérogation mineure pour le 3, Route du 5ème Rang
- m) Avenant au contrat environnemental pour la réfection de la 4ème Avenue
- n) Demande de commandite pour le Gala Méritas de l'école secondaire
- o) Appui à la résolution de la MRC pour frais de la Sûreté du Québec

15. Varia ouvert

- a) Offre d'atelier de compostage
- b) Calcul de la péréquation
- c) Suivi de la rencontre avec les agents de développement
- d) Accueil des nouveaux arrivants
- e) Concours sur les services, commerces et entreprises
- f) Demande de permis de boisson
- g) Invitation – Journée nationale des cuisines collectives
- h) Suivi du WI-FI
- i) Demande pour immigrants

16. Période de questions

17. Levée de la séance

4. APPROBATION DES RÉOLUTIONS

2018-03-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2018

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 5 février 2018 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

5 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2018-03-03: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C1800052 à C1800095 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par madame Odile Blais et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 112 205.28\$ soit autorisé.

À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2018-03-03.

Claudette Aubé

6. CORRESPONDANCE :

Aucun point traité.

6. ADMINISTRATIF :

2018-03-04 : ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Attendu que la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a adopté le 6 septembre 2016 le Règlement 2016-03 modifiant les règlements 2014-03 et 2011-12-05 qui avaient établi un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy;

Attendu qu'il est requis de réviser le règlement 2016-03 suite aux élections municipales du 5 novembre 2017;

Attendu que les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 5 février 2018 et que la présentation de ce dit règlement a été faite à cette même date par madame Odile Blais, conseillère municipale;

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'adopter le règlement 2018-02 Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy qui entre en vigueur selon la Loi.

À l'unanimité

B- Confirmation de la formation sur l'éthique et la déontologie par les nouveaux élus

Les trois nouveaux élus, suite aux élections municipales du 5 novembre 2018, ont déposé une déclaration confirmant qu'ils ont suivi la formation «Éthique et déontologie des élus» tel que requis par la Loi.

C- Information de la reprise des travaux de la Fabrique

Les représentants de la Fabrique nous ont transmis l'information que les travaux du Projet église sont repris et pourraient perturber la circulation pour une certaine période.

2018-03-05 : PROCÉDURES DE VENTE POUR TAXES IMPAYÉES

Considérant que la secrétaire-trésorière et directrice générale a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées en tout ou en partie conformément aux dispositions de 1022 et suivants du Code municipal;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu :

-De prendre acte du dépôt de la liste des taxes impayées;

-D'ordonner la vente pour taxes des immeubles sur lesquels des taxes impayées n'ont pas été payées en tout ou en partie sur les immeubles suivants

Matricule	Lot	Adresse
	Cadastre	
Actuel 1778 04 7773 0 000 0000	18-2-1	491, Route 216 Saint-Paul-de-Montminy
Précédent 1778 04 6569 0 000 0000	5 761 636	Idem
Actuel 1576 13 0627 0 000 0000	15A-3 & 15A-2	248, 4ème Avenue Saint-Paul-de-Montminy
Précédent 1576 03 9738 0 000 0000	5 762 074	Idem

-De demander à la secrétaire-trésorière et directrice générale de transmettre la présente résolution à la MRC de Montmagny afin que celle-ci procède, jeudi le 14 juin 2018, à la vente par enchères publiques des immeubles mentionnés ci-haut;

De mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité à enchérir ces immeubles au montant des taxes en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales (1038 C.M.).

À l'unanimité.

7: INCENDIE :

2018-03-06 : ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de prendre acte du dépôt du rapport des activités 2017 du Service Incendie de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy et d'en approuver le contenu.

À l'unanimité

B- Suivi du rapport d'analyse de la MRC

Monsieur Alain Talbot commente les résultats du rapport d'analyse des services incendie de la MRC de Montmagny et des autres analyses et démarches requises pour obtenir des résultats concrets pour les services incendie de notre secteur.

8. VOIRIE

A- Information des travaux de remplacement du pont enjambant la Rivière du Moulin.

Le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a donné l'avis que le pont enjambant la rivière du Moulin sur la route 216 sera remplacé et que les travaux devraient débuter en juin pour une période d'environ 20 semaines. . Les travaux entraîneront la fermeture complète du pont et un chemin de déviation d'une largeur de 5 mètres est prévu.

2018-03-07 : REDDITION DE COMPTES POUR LE PROGRAMME D'AIDE AU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Attendu que le MTMDETa versé une compensation de 66 160\$ pour l'entretien du réseau local pour l'année civile 2017;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que les interventions réalisées par la Municipalité sur ces routes se répartissent ainsi :

Entretien d'hiver	152 496\$
Chaussées	20 768\$
Abords de la route	6 641\$
Achat d'un tracteur et une gratte	38 900\$
Total :	218 805\$

En conséquence, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu :
Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins de niveau 1 et 2 pour un montant subventionné de 66 160\$ conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports;

Que le conseil déclare que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

À l'unanimité.

2018-03-08 : ADJUDICATION DU MANDAT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU 3ÈME RANG OUEST

Considérant l'appel d'offres publiée dans le journal L'Die Blanche et sur SEAO pour la réfection du 3ème Rang Ouest;
CONSIDÉRANT QUE neuf (9) entreprises ont déposé une soumission pour la réalisation de ces travaux de réfection;
CONSIDÉRANT les soumissions déposées :

Firmes	Prix (Option 1)	Prix (Option 2)
Martin Mercier inc.	1 285 054.02\$	1 300 000.77\$
Michel Gamache et Frères inc	1 476 707.17\$	1 645 680.18\$
Gilles Audet Excavation inc.	1 589 042.80\$	1 579 327.41\$
Excavations Gagnon & Frères inc	1 616 235.14\$	1 693 584.57\$
Les Excavations Lafontaine inc.	1 651 400.93\$	1 706 703.90\$
Les Entreprises JRMorin inc.	1 719 692.57\$	1 708 482.51\$
Les Entreprises Gilbert Cloutier inc	1 741 808.30\$	1 877 823.73\$
Construction Abénakis inc	1 877 341.11\$	1 937 277.58\$
Construction & Pavage Portneuf inc.	2 716 083.63\$	2 757 112.46\$

Considérant l'analyse et la recommandation de WSP pour le choix du plus bas soumissionnaire conforme;

Considérant la recommandation de Englobe, qui a effectué l'étude géotechnique, sur la teneur des travaux à effectuer;

Considérant l'écart de prix entre l'option 1 (Avec amendement de MG-20A) et l'option 2 (Avec amendement de pierre nette 20mm) et l'évaluation des résultats attendus en utilisant l'option 2;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu à l'unanimité :
QUE le mandat des travaux pour la réfection du 3ème Rang ouest soit confié à Martin Mercier selon l'option 2 au montant de 1 300 000.77\$ (taxes incluses);

QUE la réalisation des travaux de réfection du 3ème Rang ouest soit conditionnelle à la confirmation de la subvention attendue dans le volet AIRRL du programme RRRL du MTMDET

QUE le devis d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de réfection du 3ème Rang ouest incluant toutes les annexes, l'offre de prix, ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

2018-03-09 : TRAVAUX DE RÉFECTION DU 5ÈME RANG ET DE LA ROUTE SIROIS (DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, DEVIS POUR PLANS ET SURVEILLANCE, RÈGLEMENT D'EMPRUNT)

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de préparer une demande d'aide financière pour les tronçons 25 et 26 de la Route Sirois tel que contenu au plan d'intervention en infrastructures routières locales de la MRC de Montmagny dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local volet Redressement des infrastructures routières locales du MTMDET.

À l'unanimité.

2018-03-10 : TRAVAUX DE RÉFECTION DU 5ÈME RANG ET DE LA ROUTE SIROIS (DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, DEVIS POUR PLANS ET SURVEILLANCE, RÈGLEMENT D'EMPRUNT)

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'accepter la proposition de services professionnels et comité de sélection pour le projet de réfection des segments 25 et 26 de la Route Sirois présentée par France Thibault, ingénieur, au coût de 6 000\$ (taxes en sus).

À l'unanimité.

2018-03-11 : TRAVAUX DE RÉFECTION DU 5ÈME RANG ET DE LA ROUTE SIROIS (DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, DEVIS POUR PLANS ET SURVEILLANCE, RÈGLEMENT D'EMPRUNT)

Considérant le projet de réfection des segments 25 et 26 de la Route Sirois qui sera présenté au MTMDET;

Considérant le financement à long terme qui sera requis, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'autoriser que ce règlement d'emprunt soit soumis à nos procureurs pour validation.

À l'unanimité.

9 : EAU

Aucun sujet traité.

10 : EAUX USÉES

A- Suivi de la requête de Sylvie Lavoie (expropriation)

En attente de la décision du jugement suite à la requête présentée par Sylvie Lavoie.

2018-03-12 : DEMANDE DE RÉCEPTION DÉFINITIVE

Considérant que Roche n'a pas confirmé à la municipalité que les examens et tests prévus à l'étape de la réception définitive ont été réalisés comme prévu selon les plans et devis, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de reporter la signature de la réception définitive dans le dossier de mise à niveau des eaux usées.

À l'unanimité.

2018-03-13 : PAIEMENT DE FRAIS TAXÉS DE LA COUR

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le paiement des frais taxés soumis par la Procureure générale pour les comparutions d'interventions forcées devant la Cour supérieure et la Cour d'appel totalisant 441.25\$.

À l'unanimité.

D- Suivi de la demande de réunion des 3 dossiers judiciaires et des interrogatoires des représentants du Ministère

En attente de la décision du juge.

11: LOISIRS

2018-03-14 : DEMANDES DU COMITÉ LOISIRS JEUNESSE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le Comité Loisirs Jeunesse à utiliser le sous-sol du complexe pour les activités du 9 mars (toilettes et chocolat chaud) et leur permettre de faire un petit feu de camp dans une cuve juste en face du complexe.

À l'unanimité.

B- Camping au camelot durant les Fêtes du 150^{ème}

Il est demandé d'utiliser le terrain des loisirs et le Camelot afin de permettre aux visiteurs de camper sur place durant les Fêtes du 150^{ème} soit du 19 au 22 juillet. Les élus sont en accord et une vérification sera faite auprès des assureurs de la Municipalité.

C- Proposition de reprise d'adhésion au Service des Loisirs du Parc des Appalaches

Sujet reporté.

12. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

A- Suivi de l'acte d'acquisition du terrain du Parc et piquetage

Suite à la signature de l'acte d'acquisition d'une partie du terrain de la Fabrique, il sera demandé aux arpenteurs de procéder au piquetage du terrain acquis.

B- Acceptation de la demande PIQM MADA

La municipalité a reçu une réponse positive quant à l'acceptation de sa demande PIQM-MADA.

2018-03-15 : SUIVI DU FINANCEMENT

Afin de compléter le budget de réalisation du projet du Parc du 150^{ème}, il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'inviter des fournisseurs et/ou entreprises pour la fourniture et la pose d'asphalte sur le stationnement ainsi que pour la fabrication des bordures et des trottoirs en face du Complexe municipal et de la Caisse populaire et en bordure de la 4^{ème} Avenue.

À l'unanimité.

13. RÉSOLUTIONS DIVERSES

2018-03-16 : DEMANDE D'ALLOCATION À LA NAISSANCE PRÉSENTÉE PAR AUDREY CHABOT ET PASCAL TANGUAY

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'accepter la demande d'allocation à la naissance présentée par madame Audrey Chabot et monsieur Pascal Tanguay pour la naissance de leur fille.

À l'unanimité.

2018-03-17 : DEMANDE D'ALLOCATION À LA NAISSANCE PRÉSENTÉE PAR JOANIE GARIÉPY

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'accepter la demande d'allocation à la naissance présentée par madame Joanie Gariépy pour la naissance de leur fils.

À l'unanimité.

C- Souper-Bénéfice de l'Entraide Pascal-Taché

Demande non approuvée.

D- Suivi du dossier de réfection de la propriété du 312 4ème Avenue

Considérant le délai de rénovation expiré, une rencontre sera demandée avec le propriétaire pour établir un échéancier des travaux de réfection.

2018-03-18 : DEMANDE D'UTILISATION DU CAMELOT ET DE SON TERRAIN POUR ACTIVITÉS ÉQUESTRES

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'autoriser le Comité de développement d'activités équestres de Saint-Paul-de-Montminy à utiliser le Camelot et son terrain les 24, 25 et 26 août 2018 afin de recevoir un club équestre visiteur pour un week-end de randonnées à Saint-Paul.

À l'unanimité.

2018-03-19 : DEMANDE DE COUVERTURE DU COMITÉ DU 150ÈME POUR LA PARADE

Considérant que le Comité des Fêtes du 150ème organise une parade le 22 juillet 2018 qui circulera sur la Route 216 et la 4ème Avenue;

Considérant qu'il sera requis de bloquer la circulation sur ces voies de circulation pour cette parade,

Considérant que l'assurance responsabilité de la Municipalité a déjà confirmé que cette activité est assurée par la police émise pour la Municipalité;

Considérant que le Comité des Fêtes du 150ème a fourni les informations concernant le parcours et éléments de la dite parade;

Considérant les besoins signifiés par le Comité des Fêtes du 150ème pour cette parade,

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu que :

-La Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy demande le permis d'événements spéciaux pour la parade du 22 juillet 2018 et autorise madame Lysanne Tanguay à compléter et signer la demande requise pour l'émission du permis;

-Les véhicules d'urgence soient disponibles pour assurer la sécurité de la parade;

-Les panneaux de signalisation et cônes soient disponibles pour indications diverses pour la parade du 22 juillet 2018.

À l'unanimité.

2018-03-20 : FACTURES POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS DE TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'autoriser le paiement des factures présentées par Tremblay Bois Mignault Lemay pour honoraires professionnels totalisant 18 483.37\$.

À l'unanimité.

H- Plan triennal de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Le plan triennal de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud est déposé et ne prévoit pas de changement pour les écoles situées sur notre territoire avec un maintien des élèves dans ces écoles.

2018-03-21 : DEMANDE D'UTILISATION DU SOUS-SOL POUR ACTIVITÉS LE 8 MARS (ABC DES HAUTS PLATEAUX)

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'autoriser l'ABC des Hauts Plateaux à utiliser le sous-sol du complexe pour des activités pour les jeunes jeudi le 8 mars 2018.

À l'unanimité.

2018-03-22 : APPUI À LA DESSERTE DU GAZ NATUREL

CONSIDÉRANT que la région de Montmagny est pénalisée par le fait qu'elle n'est pas desservie par le réseau de gaz naturel Énergir (anciennement Gaz Métro);

CONSIDÉRANT que l'arrivée du gaz naturel dans une région constitue un levier de développement économique;

CONSIDÉRANT que l'extension du réseau gazier vers notre région est un instrument de développement qui doit être analysé sur le long terme, et non pas sous l'angle strict de la rentabilité à court terme;

CONSIDÉRANT que l'arrivée du gaz naturel dans la région de Montmagny aurait un impact sur le maintien des acquis sur le plan économique, notamment en desservant les entreprises existantes;

CONSIDÉRANT que le prolongement du réseau gazier dans la région de Montmagny ferait en sorte d'accroître la capacité de la région à attirer de nouveaux investissements;

CONSIDÉRANT que le prolongement du réseau gazier dans la région de Montmagny contribuerait à rendre plus compétitives les entreprises déjà présentes sur le territoire et par le fait même, l'ensemble de la région;

CONSIDÉRANT que les gouvernements du Québec et du Canada ont contribué financièrement à l'extension du réseau gazier dans d'autres régions, notamment en palliant à la différence entre les volumes vendus et les coûts du projet, parce qu'ils considéraient qu'il s'agissait d'un instrument de développement essentiel et nécessaire;

CONSIDÉRANT qu'après les secteurs de Bellechasse, Thetford Mines et du Lac-Saint-Jean, c'est maintenant à notre région de pouvoir compter sur cet outil important de développement économique;

CONSIDÉRANT que l'arrivée du gaz naturel dans la région de Montmagny aura un effet positif sur le bilan environnemental et les émissions de GES des entreprises de la région, en remplaçant le mazout lourd et le propane;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur. Rémi Fontaine, appuyé par : Monsieur Gaston Lessard et résolu

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy donne son appui à la MRC de Montmagny qui travaille avec les industriels et les gens d'affaires de la région afin de convaincre les gouvernements d'investir les sommes nécessaires dans le prolongement du réseau gazier québécois dans le but de desservir la région de Montmagny lequel constitue un pôle de développement industriel important pour l'économie du Québec.

ET QU'une copie de la résolution soit transmise à la MRC de Montmagny

À l'unanimité.

2018-03-23 : DÉROGATION MINEURE DU 349, 4ÈME AVENUE

Considérant que la demande de régularisation pour l'implantation d'un bâtiment accessoire de type garage privé détaché existant dans la cour avant du bâtiment principal et ayant une marge de recul de 1,04 mètre de la limite de la propriété (18ème Rue) alors que les règlements municipaux stipulent qu'un garage privé est autorisé uniquement dans la cour latérale ou arrière d'un bâtiment principal;

Considérant que le bâtiment existant ne cause de préjudices à aucun citoyen;

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par le propriétaire du 349, 4ème Avenue afin de régulariser l'implantation du bâtiment accessoire de type garage privé détaché existant dans la cour avant du bâtiment principal et ayant une marge de recul de 1,04 mètre de la limite de la propriété (18ème Rue).

À l'unanimité.

2018-03-24 : DÉROGATION MINEURE DU 3, ROUTE DU 5ÈME RANG

Monsieur Alain Talbot s'est retiré pour l'adoption de cette résolution :

Considérant que la demande de régularisation pour l'implantation d'un bâtiment agricole existant (bâtiment servant à l'entreposage de fumier) ayant une marge de recul avant d'environ 33,7 mètres alors que la marge de recul minimale pour un bâtiment agricole est de 50 mètres selon le tableau I du règlement de zonage numéro 02-90;

Considérant que le bâtiment existant ne cause de préjudices à aucun citoyen;

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure présentée par le propriétaire du 3, Route du 5ème Rang afin de régulariser l'implantation du bâtiment agricole existant (bâtiment servant à l'entreposage de fumier) ayant une marge de recul avant d'environ 33,7 mètres.

À l'unanimité.

2018-03-25 : AVENANT AU CONTRAT ENVIRONNEMENTAL POUR LA RÉFECTION DE LA 4ÈME AVENUE

Considérant la recommandation de Englobe d'ajouter une caractérisation environnementale des sols conjointe aux travaux de géotechnique pour le projet de la 4^{ème} Avenue suivant la présence de remblai d'origine et de qualité environnementale inconnues sous l'emprise de l'ancienne chaussée au nord de l'intersection entre la 4^{ème} Avenue et la Route 216, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser des échantillonnages et analyses supplémentaires pour un budget de 1550\$ (taxes en sus) selon la proposition de Englobe du 13 février 2018.

À l'unanimité.

2018-03-26 : DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE GALA MÉRITAS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais, et résolu d'autoriser le versement de 3 bourses de 100\$ chacune soulignant l'effort fourni pour atteindre leur rendement dans chacune des sphères d'activités suivantes : sportive, culturelle et académique à 3 étudiants de Saint-Paul-de-Montminy et qui fréquentent l'École secondaire de Saint-Paul.

À l'unanimité.

2018-03-27 : APPUI À LA RÉOLUTION DE LA MRC POUR FRAIS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy doit adopter annuellement un budget équilibré et que les coûts de la Sûreté du Québec sont importants en fonction de la capacité de taxer les contribuables, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'appuyer les démarches initiées par la MRC de Montmagny de dénoncer les procédures utilisées par le Ministre de la Sécurité publique de négocier et d'imposer de telles factures aux municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec.

À l'unanimité.

14. VARIA OUVERT

A- Offre d'atelier de compostage

Nous confirmerons à la MRC de Bellechasse notre intérêt à la tenue d'un atelier sur le compostage domestique à Saint-Paul.

B- Calcul de la péréquation

Les paramètres inclus dans le calcul de la péréquation sont transmis aux élus.

C- Suivi de la rencontre avec les agents de développement

Une revue des sujets traités avec les agents de développement est effectuée.

D- Accueil des nouveaux arrivants

Une invitation sera transmise aux nouveaux arrivants des deux dernières années de venir déjeuner et rencontrer les élus lors du brunch mensuel des Chevaliers de Colomb du 15 avril 2018.

E- Concours sur les services commerces et entreprises

Un concours ayant pour objectif de faire connaître les commerces, services et entreprises de Saint-Paul-de-Montminy est proposé par monsieur Alain Talbot.

F- Demande de permis de boisson

La municipalité n'a aucune restriction ou objection à la demande de permis d'alcool présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux par L'Auberge à la Demoiselle.

G- Invitation – Journée nationale des cuisines collectives

Une invitation est reçue pour une conférence sur ce sujet le 23 mars 2018.

H- Suivi du WI-FI

Des informations concernant l'augmentation de couverture du réseau municipal du WI-FI sont transmises sont transmises à la table du conseil.

I- Demande pour immigrants

Les nouveaux immigrants ayant besoin de divers meubles et effets, la demande est transmise aux conseillers. Les personnes qui auraient des choses à donner peuvent communiquer avec le CLD de Montmagny (418) 248-5985.

15 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées sur divers sujets : poussière dans les rues, sécurité de ponts, circuit des motoneiges, formation en premiers soins, préparation des Fêtes du 150^{ème} et activités de la Chambre de Commerce.

2018-03-28 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de lever la séance, il est 22h10.
À l'unanimité.

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 5 mars 2018.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 avril 2018.